



Le Havre

Carré des Docks - 2 avril 2019

Questions/Réponses autour du Risque Routier

Samuel BARRE – Infirmier Santé au Travail - ISTF
Frédéric JARDIN – Contrôleur de sécurité - CARSAT Normandie
Aurélië ORTET – Assistante en Prévention des risques professionnels- AMI Santé au Travail

Prévention du Risque Routier



Les accidents de la route au travail

Quelles affirmations sont correctes ?

FAUX : 4 personnes sur 10 sont tuées dans un accident sans tiers (40%).

FAUX : Seuls 10% des accidents du travail surviennent sur la route.

VRAI : Ils constituent 1/5 des tués par accidents du travail



1. 10% des accidents mortels de la route impliquent un véhicule seul.



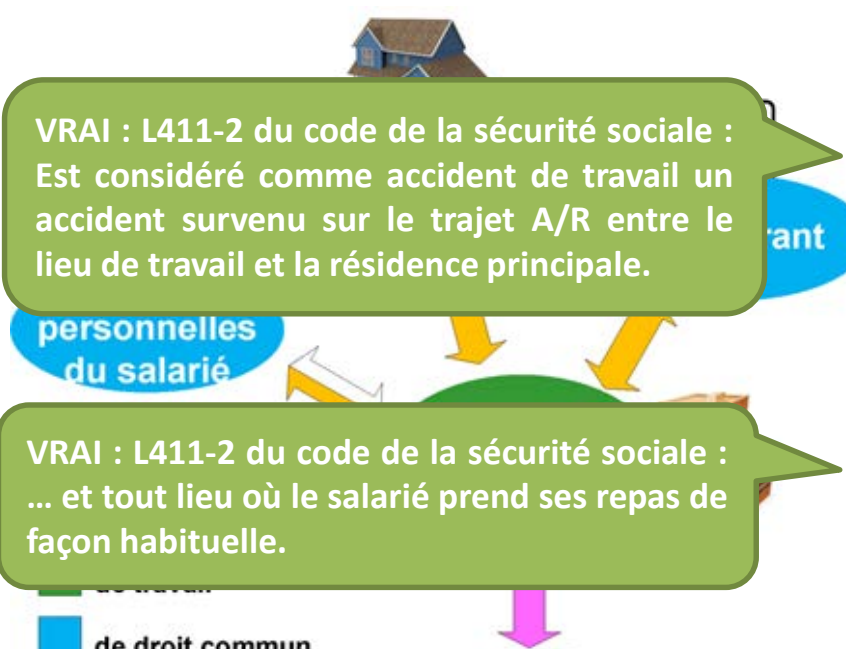
2. Les accidents du travail les plus fréquents sont les accidents de la route.



3. Les accidents de la route, constituent la première cause de mortalité en France.

Exemples

Quelles affirmations sont correctes ?



VRAI : L411-2 du code de la sécurité sociale : Est considéré comme accident de travail un accident survenu sur le trajet A/R entre le lieu de travail et la résidence principale.



1. Un accident survenant entre mon domicile et mon lieu de travail est considéré comme un accident de trajet.

VRAI : L411-2 du code de la sécurité sociale : ... et tout lieu où le salarié prend ses repas de façon habituelle.



2. Un accident survenant entre mon lieu de travail et le lieu de repas est considéré comme un accident de trajet..

VRAI : Code de la sécurité sociale : Le parcours peut-être interrompu ou détourné pour des motifs liés aux nécessités essentielles de la vie courante.



3. Cet accident est toujours considéré comme accident de trajet si je fais un détour pour aller chercher mes enfants.

Le chargement

VRAI : Néanmoins, pour connaître le poids de matériels ou matériaux que vous pouvez transporter, il faut soustraire à la charge utile, le poids des occupants et le poids des aménagements intérieurs (parfois près de 300kg pour des étagères en bois dans un VUL).

FAUX : Le tournevis sera projeté avec une force de 8kg (200g x 40g).

FAUX : Ce n'est pas imposé par le code de la route, c'est néanmoins un équipement indispensable à la sécurité des occupants.



1. La charge utile de mon véhicule, correspond à la soustraction PTAC-PV.



2. Dans un choc à 50km/h, un tournevis de 200g est projeté avec une force de 3kg.



3. La paroi de séparation entre la cabine d'un VUL et le compartiment matériel est imposée par la loi.



Prévenez le risque routier encore par les salariés



Prévenez le risque routier encore par les salariés

L'entretien du véhicule

VRAI : Un véhicule doit être en bon état et vérifié régulièrement.

VRAI : Les voyants de couleur orange rappellent les éléments importants mais non dangereux, les voyants de couleur verte indiquent le fonctionnement des feux et le voyant bleu signale le fonctionnement des feux de route.

FAUX : Un contrôle complet est nécessaire tous les mois ou tous les 1000 km. Chaque jour, je fais le tour du véhicule et je regarde les pneus, les vitres et les feux.



1. Un accident sur six met en cause le mauvais état du véhicule.



2. Sur le tableau de bord, un voyant rouge indique une anomalie de fonctionnement ou un danger si je circule.



3. J'effectue un contrôle de mon véhicule (niveau, essuie-glace, vitres, feux et pneumatiques) tous les 6 mois.



Prévenir le risque routier encore par les salariés

Conduite et santé

VRAI : Il existe un lien entre le manque d'activité physique, alimentation inadaptée et les risques cardiovasculaires.

S'ajoutent : obésité, apnées de sommeil, diabète, infarctus, accident vasculaire cérébral...



FAUX : Seules les hernies discales lombaires des conducteurs d'engins ou de PL sont reconnues. Néanmoins, l'activité de conduite peut engendrer des douleurs lombaires et des douleurs articulaires des membres supérieurs (TMS)..



VRAI : Horaires trop contraints, contraintes des délais, gestion des aléas, recherche d'adresse... sont des facteurs de stress importants.



Quelles affirmations sont correctes ?

1. L'activité de conduite prolongée peut favoriser l'apparition de facteurs de risques cardiaques.
2. Une lombalgie liée à l'activité de conduite peut être reconnue comme maladie professionnelle.
3. L'organisation des déplacements peut avoir un impact sur mon état de stress.

La réduction des déplacements

FAUX : Les autoroutes sont 4 à 8 fois plus sûres.

VRAI : Supprimer un déplacement c'est supprimer le risque d'accident, réduire les dépenses et gagner du temps. Privilégier les transports en commun, les audioconférences, visioconférences...

VRAI : Quelques exemples : mise en place de fiches d'approvisionnement pour éviter les A/R, livraisons sur chantier...



Quelles affirmations sont correctes ?

1. Les routes départementales sont plus sûres que les autoroutes.
2. La meilleure façon d'agir sur les accidents de la route est de réduire les déplacements.
3. Je peux réduire mes déplacements en modifiant l'organisation de mon travail.

La prévention en entreprise

VRAI : Le risque routier doit être pris en compte comme tous les autres risques.



FAUX : La responsabilité de l'employeur peut-être engagée dans le cadre des déplacements professionnels.



VRAI : L'employeur ne peut se contenter d'actions de sensibilisation des salariés.



Quelles affirmations sont correctes ?

1. Le risque routier doit-être pris en compte dans le document unique d'évaluation des risques.
2. Seul le conducteur est responsable en cas d'accident de la circulation.
3. Les actions de prévention routier doivent porter sur l'organisation du travail, les véhicules et les salariés.



Prévenir le risque routier encoure par les salariés

<http://pedro.artifrance.fr/>

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Animation à 13h45
Vérification de la validité du
permis de conduire

Animation à 15h15
Téléphone au volant

Animation à 15h45
Recherche d'anomalies véhicules